

# COMPTE RENDU REUNION du 15 Octobre 2019

\*\*\*\*\*

**Présents** : T. Peycéré (TP), S. Vergès (SV), D. Vialade (DV), Philippe Pécapéra (PP), C. Pellefigue (CP)

**Absents excusés** : P Cano (procuration à TP) ; JP Rouillon (procuration à SV)

**Secrétaire de séance** : S. Vergès

Début de la séance : 18h40

## Ordre du jour :

- Validation CR du 20 août
- Délibérations :  
ONF
- Documents de travail PLUI
- CR vente de bois
- Devis
- Questions diverses

Mme le Maire indique que par manque de temps et de conseillers, le point « Devis » est reporté au prochain conseil. Elle ouvre la séance par le point 1 de l'ordre du jour.

- **VALIDATION DU CR du 20 août**

Pas de remarques

**CR validé à l'unanimité**

- **DELIBERATIONS :**

### ONF :

Suite à la proposition d'une coupe de bois d'affouage sur la forêt d'Escondeaux et comme convenu dans le plan de gestion, il s'agit de délibérer sur l'état d'assiette sur 2020.

La vente sera faite auprès des privés et sur pied. L'ONF procédera au marquage des arbres.

Le conseil **approuve à l'unanimité des membres présents** la délibération.

- **CR SUR LA VENTE DE BOIS PAR L'ONF**

Mme le Maire donne, pour information, le résultat de la vente des chênes rouges sur pied de la forêt d'Escondeaux, par l'ONF. Cette vente s'est déroulée aux enchères le 19/09 à Tarbes. Nous avons donné pouvoir à l'ONF pour agir en notre commune. L'entreprise la plus offrante a acheté env 100m3 de bois pour un prix de 5 650€. Le délai d'exploitation est fixé au 15/04/2020.

- **DOCUMENTS DE TRAVAIL PLUI**

Mme le Maire présente les documents de travail du PLUI.

Diverses cartes et 1 OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) ont été élaborées par le cabinet Citadia. Ces dispositifs d'urbanismes opérationnels indiquent ce qu'il y a lieu de faire dans les zones à urbaniser et dans le centre-bourg. Des questions sur ces aménagements ont été posées au cabinet. D'autres se rajoutent après discussion au sein du conseil. La prochaine réunion a lieu le 22/10 avec Citadia. Les réponses seront données au prochain conseil.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Pour information : la sénatrice Mme Carrère invite les maires et conseillers le 21/10 à Escaunets pour présenter son bilan annuel des actions faites auprès du Sénat.

Courrier du Président de l'association des pompiers d'Andrest : demande de prêt à titre gracieux de la salle des fêtes le 14 décembre pour la cérémonie de la Sainte Barbe.

Le conseil est favorable au prêt à titre gracieux. Par contre, pas de vaisselle disponible et conditions de réservation identique aux autres loueurs.

Nous devons faire intervenir d'urgence une entreprise de débouchage pour la salle des fêtes. Lors de la dernière location, débordement des canalisations. Montant:380€ ht.

\* devis présenté pour l'installation de 2 éclairages côté Est de la salle des fêtes pour un montant total de 494€ ttc.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h10.